

Communiqué de presse
Paris, le 18 novembre 2014

Monoprix, Eco-Emballages et 41 collectivités s'associent pour sensibiliser les consommateurs au tri du verre

Du 22 au 30 novembre 2014, à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), Monoprix, Eco-Emballages et 41 collectivités s'associent pour sensibiliser les consommateurs au tri des emballages en verre dans 65 magasins.

Si le verre est aujourd'hui le matériau d'emballage le mieux trié par les Français, avec un taux de recyclage de 85%¹, la marge de progression demeure importante, particulièrement en ville.

Entre le 22 et le 30 novembre, 65 magasins Monoprix ([voir la liste des magasins](#)) organiseront des animations pédagogiques sur le tri des emballages en verre à destination de leurs clients, principalement urbains, qui représentent une cible prioritaire de sensibilisation.

En effet, les enjeux sont particulièrement forts en habitat urbain, où se concentrent les plus faibles performances de tri. Ainsi, 13% des urbains et 18% des personnes habitant en appartement ne trient pas. Plus encore, un habitant sur deux dans les villes à forte densité ne trie qu'occasionnellement.

Pour inciter les clients à trier le verre, des « ambassadeurs du tri » seront présents dans les rayons des magasins participant à l'opération, afin de les informer et répondre à leurs questions.

Monoprix et Eco-Emballages ont également développé des affiches et supports de sensibilisation pour baliser le parcours des clients en magasin et mettre en avant les consignes de tri et les bénéfices du recyclage des emballages en verre. Des spots radio et des rappels de consignes sur les écrans de lignes de caisse seront par ailleurs déployés dans 261 magasins de l'enseigne partout en France. L'opération sera enfin relayée sur le site web monoprix.fr, ainsi que sur les réseaux sociaux de l'enseigne, d'Eco-Emballages et des collectivités partenaires.

Cette opération s'inscrit dans une démarche globale et de long terme de Monoprix. Depuis 2012, l'enseigne a apposé l'Info tri Point vert, une consigne de tri claire et précise sur plus de 1 400 références de sa marque propre afin d'aider les consommateurs à adopter le bon geste de tri au quotidien. Monoprix a également entrepris des actions de sensibilisation en direction de ses salariés, avec un atelier destiné aux populations sièges de l'enseigne en 2013, et une action de sensibilisation prévue auprès de l'ensemble des personnels des magasins engagés dans l'opération fin 2014.

« Monoprix est engagée depuis plus de 20 ans en faveur du développement durable. Essentiellement implantés en centre-ville, nos points de vente sont une tribune de choix pour sensibiliser les trieurs les moins systématiques. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité nous associer à Eco-Emballages pour réaliser cette opération pédagogique de grande ampleur » a indiqué Karine Viel, Responsable du développement durable chez Monoprix.

¹ Observatoire du Geste de tri Ipsos pour Eco-Emballages, juin 2014

Le tri du verre : encore un défi aujourd'hui

Aujourd'hui, on trouve encore 2 emballages en verre sur 10 dans les ordures ménagères, un véritable gâchis puisque le verre peut se recycler à l'infini et qu'une fois dans les ordures ménagères, il ne peut réintégrer le circuit du recyclage. Pour les collectivités, les répercussions sont également économiques : chaque tonne de verre non triée coûte en effet jusqu'à 130 euros à la collectivité, sans compter l'impact écologique et les opportunités d'emploi inexploitées.

Sensibiliser les consommateurs aux enjeux du tri et du recyclage, c'est donc l'objectif de cette opération organisée à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, afin de rendre le geste de tri plus systématique. Il s'agit également de corriger les erreurs de tri encore trop nombreuses : si la consigne est globalement bien connue sur les bouteilles et flacons, les pots et bocaux en verre sont en revanche moins bien identifiés comme des emballages recyclables et donc plus souvent jetés avec les ordures ménagères.

A propos d'Eco-Emballages

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers mis en place dans le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP). Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de permettre aux entreprises adhérentes d'assurer leur obligation liée à la REP et de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif à un coût optimisé. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs –entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. www.ecoemballages.fr

A propos de Monoprix :

Monoprix est leader du commerce de centre-ville avec une présence dans plus de 200 villes en France à travers ses 6 enseignes. Filiale du groupe Casino, Monoprix possède 500 magasins et compte 21 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires en 2013 a atteint 4,3 Mds € TTC.

Contacts Presse :

Eco-Emballages

Olivia Retali

olivia.retali@ecoemballages.fr

01.81.69.05.83

Agence ELAN

Thierry Heems / Delphine Serfaty

ecoemballages@agence-elan.com

01.40.89.96.69 – 01.40.89.23.62

Monoprix

Marie-Camille Dehaut

mdehaut@monoprix.fr

01.78.99.81.57